

De talentueux orateurs dans la circonscription

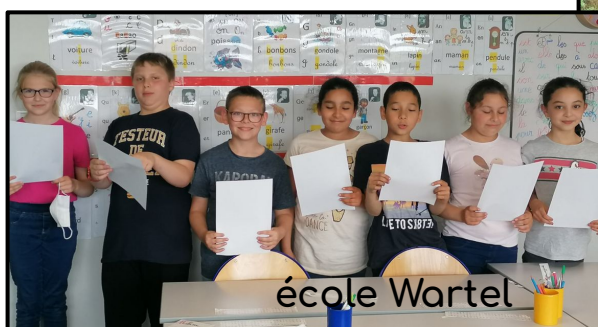


En ce début du mois de mai, a eu lieu la première étape du "Concours d'éloquence" des établissements scolaires d'Aniche. 142 candidats, des classes de CM1 et CM2, se sont présentés face aux "Jurys école". Ces derniers étaient composés du directeur de l'école, des enseignants de CM1 et CM2, ainsi que du coordonnateur du Réseau d'Education prioritaire.

Le jury a pu profiter de la formidable capacité d'éloquence des participants. Chacun leur tour, les élèves ont fait vivre, et bien souvent avec brio, un extrait du texte Le procès de Stéphane Henrich.



Après de longues délibérations, les jurys ont rendu leur verdict. Les candidats sélectionnés pour le Grand jury sont: Alicia Brassart et Gabriel Golder en CM1, Jade Boudry et Liséa Coutolima en CM2 pour l'école Basuyaux; Yona Maryssaël et Mathéo Applencourt en CM1, Linah Tybou et Ilan Debrabant en CM2 pour l'école Maxime Quevy, et enfin, Hajar Hamdouchi et Yousra Raho en CM1, Baptiste Devignes et Alix Demaret en CM2 pour l'école François Wartel. Le Grand jury aura lieu le lundi 30 mai après-midi, dans la salle des délibérations à Aniche. Il récompensera alors le meilleur candidat des classes de CM1 et CM2 des écoles d'Aniche.



Les vainqueurs et les suppléants de cette première étape du "Concours d'éloquence" des trois écoles élémentaires d'Aniche.